Chute de 50 % de la fréquentation hôtelière

La crise sanitaire a profondément marqué le secteur de l'hébergement touristique en 2020. Son évolution en dents de scie a eu des effets directs sur l'ouverture et la fréquentation des hébergements touristiques du Grand Est. Avec 6,9 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière n'atteint pas la moitié de celle de 2019. L'année est très mauvaise pour les hébergements touristiques marchands, malgré l'embellie estivale. Le recul s'est limité dans cette période à 30 % de la fréquentation de l'année précédente dans l'hôtellerie classique et dans les AHCT (Autres hébergements collectifs touristiques) et à 19 % dans l'hôtellerie de plein air.

En 2019, près de deux tiers de la fréquentation touristique totale dans le Grand Est étaient des nuitées hôtelières. En 2020, elles n'atteignent que 6,9 millions de nuitées, soit une chute de la fréquentation de 52,4 % par rapport à l'année précédente. Cette contraction est légèrement supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (- 51,5 %), mais c'est aussi la plus forte baisse régionale en France de province (entre - 39 % et - 46 % pour les autres régions). L'Île-de-France, qui concentre habituellement un tiers des nuitées hôtelières, est en effet particulièrement affectée (- 65 %), notamment à cause de la désaffection des touristes non résidents et de la chute de la clientèle d'affaires.

La fréquentation hôtelière rechute après un rebond estival

La dynamique prometteuse du début d'année 2020 (+ 1 % en janvier et + 4 % en février par rapport aux mêmes mois de l'année 2019) a été brisée par la crise sanitaire aiguë du Covid-19 et le premier confinement de mi-mars à mi-mai. Les restrictions de déplacements concernent tout le mois d'avril et seul un quart des hôtels sont ouverts avec 22 % des chambres offertes occupées durant ce mois. La fréquentation hôtelière y atteint un point bas avec un effondrement des nuitées hôtelières de 92 %. Le déconfinement et l'arrivée des beaux jours marquent la reprise de la fréquentation touristique. En juillet, puis août, plus de neuf hôtels sur dix sont ouverts, mais le taux d'occupation dépasse à peine la moitié de la capacité offerte (50 % et 53 %) et la fréquentation n'atteint respectivement que 66 % et 73 % de celle de l'année précédente. La résurgence de l'épidémie à l'automne pointe le début d'une rechute. Si en octobre, 96 % des hôtels régionaux sont ouverts, leur taux d'occupation diminue à 39 % et les nuitées

baissent de 44 %. Lors du deuxième confinement en novembre et décembre, six hôtels sur dix restent ouverts, mais les nuitées chutent de 76 %, le taux d'occupation devenant très faible (27 % et 28 % respectivement). La persistance de la crise sanitaire affecte encore l'activité touristique en début d'année 2021 avec des nuitées hôtelières en retrait de 60 % en janvier et février comparées à l'année précédente, les taux d'ouverture et d'occupation ne progressant que très faiblement (+ 3 points entre décembre et février).

Les hôtels économiques moins touchés que les hôtels haut de gamme

L'incidence de la crise sanitaire a été inégale sur les hôtels haut de gamme (de 3 à 5 étoiles) et les hôtels économiques (1 ou 2 étoiles et non classés). À partir d'avril, qui correspond au premier mois entièrement confiné et avec de très fortes restrictions des déplacements internationaux, et pendant tout le deuxième trimestre, les hôtels haut de gamme souffrent davantage; leur fréquentation chute de 88 % contre une baisse de 76 % pour les hôtels économiques. Mais contrairement à la situation nationale, pendant les mois d'été de juillet à septembre, la fréquentation régionale se redresse davantage dans l'hôtellerie haut de gamme que dans l'hôtellerie économique (-31 % par rapport à -36 %). Au dernier trimestre, les hôtels haut de gamme sont à nouveau davantage à la peine que les économiques (- 69 % et - 60 %).

Forte baisse de la fréquentation hôtelière dans les départements alsaciens

Si la baisse de fréquentation n'est pas homogène au cours de l'année, elle ne l'est pas non plus dans les différents territoires, tant au niveau national qu'au niveau régional. Les zones rurales et le littoral sont moins touchés que l'Îlede-France ou les zones urbaines de province. Sur l'ensemble de l'année, les départements alsaciens font partie des dix départements de France métropolitaine où la fréquentation hôtelière pâtit le plus de la crise sanitaire. Les hôtels alsaciens qui accueillaient en 2019 plus de la moitié de la clientèle régionale en nombre de nuitées, accusent une chute de la fréquentation de 60 % en 2020. Les Vosges (- 37 %), la Haute-Marne (- 38 %), l'Aube et la Meurthe et Moselle (- 42 %) s'en sortent mieux. Les annulations des sessions du Parlement européen, déplacées à Bruxelles depuis le début de la crise sanitaire, ainsi que celles de nombreux marchés de Noël en Alsace, attirant habituellement beaucoup de touristes, ont certainement contribué à une plus grande désaffection des hôtels alsaciens, affaiblissant ainsi toute la fréquentation hôtelière régionale.

Embellie estivale entre les deux vagues épidémiques

Après le premier confinement, la reprise de l'activité touristique est amorcée dès le mois de juin et reste sensible durant les mois d'été. La résurgence de la crise sanitaire, puis le confinement mis en place fin octobre, ont brisé la perspective d'un retour rapide à une situation d'avant-crise. Avec 2,9 millions de nuitées aux mois de juillet, août et septembre, la fréquentation hôtelière dans le Grand Est ne baisse que d'un tiers par rapport à la même période de l'année précédente. Si les départements des Vosges et de l'Aube approchent la fréquentation de l'année précédente (- 6 % et - 13 %), le Bas-Rhin et le Haut-Rhin restent fortement touchés par la crise au troisième trimestre (- 45 % et - 38 %). Du fait des restrictions et incertitudes sur les déplacements internationaux, les

touristes résidents privilégient l'Hexagone comme destination de leurs vacances d'été et à l'inverse, les non-résidents sont beaucoup moins nombreux à venir en France. Dans le Grand Est, la baisse des touristes résidents n'est que de 20 % sur le trimestre, quand elle dépasse la moitié pour la clientèle non résidente. Dans les Vosges, la clientèle résidente est plus nombreuse à venir qu'en été de l'année précédente (+ 4 %). Elle n'est en retrait que de 2 % dans l'Aube, mais en baisse marquée de plus de 20 % dans cinq départements (Bas-Rhin, Meuse, Moselle, Ardennes et Haut-Rhin). Avec 29 milliers de nuitées dans le Grand Est, la clientèle

non résidente hors Europe (Amérique et reste du monde, dont Chine, Japon...) a été divisée par dix en été.

Durant l'été, l'hôtellerie de plein air s'en sort mieux que les autres types d'hébergement

De juillet à septembre, les campings du Grand Est totalisent 1,8 million de nuitées, en repli de 19 % par rapport à l'été 2019 (- 16 % en France métropolitaine). L'évolution de la fréquentation entre touristes résidents et non résidents est moins marquée que dans l'hôtellerie classique. Celle des premiers diminue de 11 %, alors qu'elle ne baisse que de 26 % pour les seconds (- 5 % et - 42 % en France métropolitaine).

Durant cette même période, les AHCT enregistrent 1,0 million de nuitées dans le Grand Est, en baisse de 30 % comparé à l'année précédente (- 21 % en France métropolitaine). Comme pour les hôtels, les nuitées des touristes résidents dans ce type d'hébergement diminuent nettement moins (- 19 %) que celles des non-résidents (- 55 %).

Auteur:

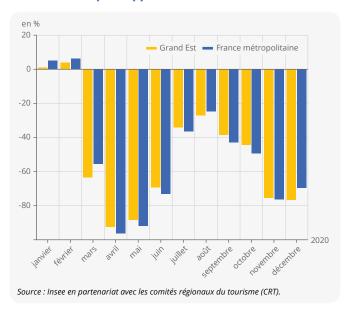
Florent Isel, Insee

Avertissement

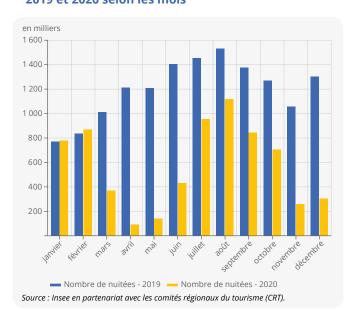
L'enquête mensuelle de fréquentation touristique habituellement conduite par l'Insee a été suspendue en mars compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19. En avril, mai et juin 2020, du fait du premier confinement, les enquêtes de fréquentation touristique ont été réalisées en mode allégé. Ce mode d'enquête a été reconduit en novembre et décembre à la suite du deuxième confinement intervenu fin octobre.

Dans ce cadre, seules les informations portant sur la capacité d'accueil et sur le nombre total de nuitées dans les hôtels ont été collectées. Les questions sur le pays de provenance de la clientèle (résidente versus non-résidente) et le motif de séjour (de loisir versus professionnel) ne sont plus posées.

► 1. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



2. Nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2019 et 2020 selon les mois



▶ 3. Nombre de nuitées dans les hôtels par département en juillet, août et septembre (3e trimestre - T3)

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels en juillet, août et septembre (T3)			Part de nuitées effectuées en
	2020 T3 (milliers)	Évolution 2020 T3/2019 T3	Évolution annuelle moyenne 2019 T3/2014 T3 (1)	juillet, août et septembre (T3) par une clientèle non résidente
Ardennes	67	- 25,0	- 0,6	23,7
Aube	214	- 13,4	1,6	21,1
Marne	362	- 28,3	- 0,2	35,5
Haute-Marne	80	- 18,6	- 4,7	24,4
Meurthe-et-Moselle	227	- 21,5	- 1,0	28,2
Meuse	54	- 30,9	- 0,4	22,5
Moselle	346	- 32,4	2,3	22,2
Bas-Rhin	705	- 45,5	3,2	30,8
Haut-Rhin	592	- 38,3	0,6	35,4
Vosges	273	- 5,5	0,7	17,2
Grand Est	2 920	- 33,0	1,2	28,6
France entière	45 960	- 34,1	1,1	16,4

^{1 :} taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même lors des troisièmes trimestres de chaque année de la période considérée. Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 4. Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2020 (milliers)		Évolution 2020/2019 (%)	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 791	25 460	-46,1	-46,3
3 étoiles	2 535	40 192	-52,3	-50,2
4-5 étoiles	1 353	24 095	-56,3	-59,1
Non classés	1 189	14 437	-56,2	-47,7
Total	6 867	104 184	-52.4	-51.5

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).